

---

# Vue d'ensemble

---

Portrait  
de la population



# Un bilan démographique 2009 dans la tendance des années précédentes

Pascale Breuil-Genier, Anne Pla\*

**Avec + 350 000 habitants en 2009, la croissance démographique française reste dans la tendance des années précédentes. Elle est supérieure à la moyenne européenne et se distingue par ses facteurs : les naissances se maintiennent à un niveau élevé depuis 2006, tandis que les décès sont beaucoup moins nombreux que les naissances et, malgré le vieillissement de la population, augmentent encore peu. La hausse de l'espérance de vie (de 2 à 3 mois chaque année) parvient en effet encore à compenser l'augmentation des décès liée au vieillissement. Le solde migratoire a une contribution faible à la croissance de la population.**

**Pour ses 10 ans, le pacs enregistre encore une forte hausse du nombre de nouveaux contrats conclus (+ 20 % en 2009). L'intérêt des couples de sexes différents pour le pacs se confirme, là où la plupart des pays européens offrent des contrats souvent plus proches du mariage et réservés aux couples de même sexe.**

**La part de personnes vivant en couple continue à diminuer, mais uniquement aux âges intermédiaires. Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses (une famille sur 5), tandis qu'une famille sur 13 est recomposée.**

La population de la France au 1<sup>er</sup> janvier 2010 est estimée à 64,7 millions d'habitants, dont 1,9 million dans les départements d'outre-mer<sup>1</sup>. Cela représente 13 % de la population de l'Europe à 27, qui vient de dépasser le demi-milliard d'habitants. Cela place la France en deuxième place dans l'Europe à 27, derrière l'Allemagne (81 millions), et devant la Grande-Bretagne (62 millions) et l'Italie (60 millions).

## Repères

En 2009 :

- 64,7 millions d'habitants
- 1,99 enfant par femme
- 84,5 ans d'espérance de vie pour les femmes, et 77,8 ans pour les hommes
- 2 pacs conclus pour 3 mariages
- 19,1 % des familles sont monoparentales et 7,7 % recomposées en 2006

} Voir fiche 2.1

\* Pascale Breuil-Genier, Anne Pla, Insee.

1. Ces estimations prennent pour point de départ les populations légales 2007 issues du recensement, qui sont actualisées à partir des données d'état civil sur les naissances et décès, et d'estimations du solde migratoire. Tous les indicateurs démographiques sur la France présentés dans cet article résultent d'estimations réalisées fin décembre 2009 sauf précision contraire. Ils sont donc provisoires pour les années récentes.

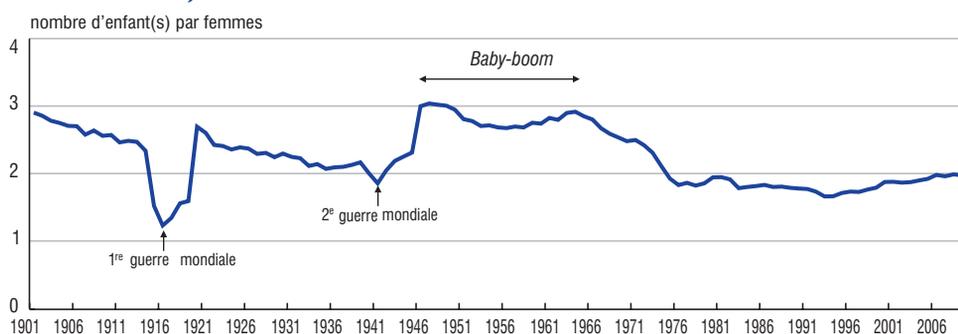
## La croissance de la population française tient essentiellement à l'excédent des naissances sur les décès

Avec 350 000 habitants supplémentaires en 2009, la population française a connu une croissance de 0,5 %, au-dessus de la moyenne européenne (0,3 %). La croissance démographique française se distingue à la fois par sa stabilité et ses facteurs. D'une part, elle est assez stable depuis une dizaine d'années, avec des taux de croissance toujours supérieurs à 0,5 %. D'autre part, elle provient principalement de l'excédent des naissances sur les décès, que l'on appelle solde naturel. La France se distingue très fortement des autres pays européens par l'importance de ce dernier : sans la France, le solde naturel de l'Europe à 27 en 2009, qui est d'un peu moins de 600 000 habitants, serait divisé par deux (voir fiche 6.1). Le solde migratoire a une contribution beaucoup plus faible à la croissance démographique française.

## Un maintien des naissances à un niveau élevé malgré l'évolution défavorable de la population en âge d'avoir des enfants

L'importance du solde naturel français s'explique à la fois par des naissances encore nombreuses et par un nombre de décès restant faible. Les naissances se maintiennent à un niveau élevé depuis 2006, autour de 820 000 pour la France entière, contre 800 000 environ dans les années immédiatement antérieures. Or, depuis 2006, le nombre de mères potentielles a baissé : le nombre de femmes de 15 à 50 ans a diminué de 0,9 % en 4 ans. Le nombre de naissances élevé observé depuis 2006 est donc avant tout dû à une forte fécondité, c'est-à-dire à un nombre d'enfant par femme relativement élevé : en 2009, l'indicateur conjoncturel de fécondité est estimé à 1,99 enfant par femme. Il correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie avec les taux de fécondité par âge observés en 2009. Cet indicateur a augmenté fortement depuis son point bas au début des années 1990 (1,68 pour la France en 1994) (figure 1).

### 1. Indicateur conjoncturel de fécondité

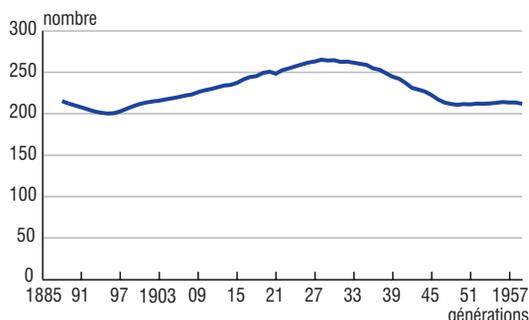


Les évolutions de l'indicateur conjoncturel de fécondité dépendent du nombre d'enfants que chaque femme va avoir dans sa vie, mais également du calendrier des naissances. Avec le report des maternités observé entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, une baisse temporaire du nombre des naissances et de l'indicateur de fécondité a été constatée. Maintenant que ce mouvement de report prend fin, ces deux grandeurs remontent. La baisse des taux de fécondité des femmes de moins de 30 ans et la hausse de la fécondité des femmes de plus de 30 ans observées depuis le milieu des années 1970 se traduisent également par une progression de l'âge moyen à la maternité : il frise les 30 ans en 2009, tous rangs de

naissance confondus. Depuis 2008, la fécondité et le nombre de naissances n'ont pas évolué de manière significative (*encadré 1*).

Si les calendriers des naissances (et donc les nombres annuels de naissances) ont connu des évolutions marquées dans les dernières décennies, il n'en est pas de même pour la « descendance finale » des femmes. Toutes les générations de femmes arrivant à 50 ans ont eu plus de 2 enfants en moyenne (entre 2,1 et 2,2 pour les générations nées entre 1945 et 1959, les dernières à être observées de manière complète) (*figure 2*). La France se distingue

## 2. Nombre d'enfants pour 100 femmes par génération



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population arrêtées à fin 2009.

### Encadré 1

#### Aucun effet de la crise n'est encore visible sur l'évolution récente des naissances

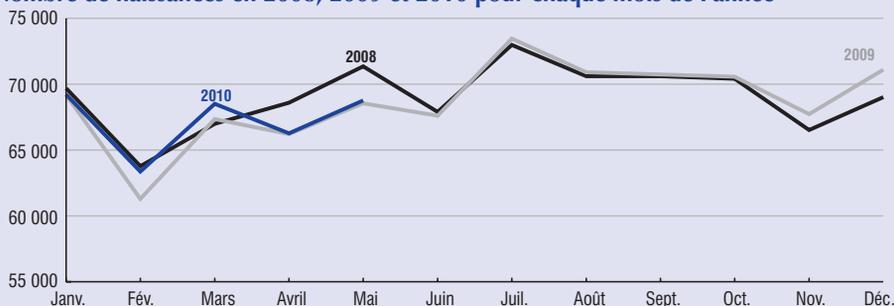
Entre 2008 et 2009, le nombre de naissances a très légèrement baissé mais cette baisse n'est pas significative en regard notamment des évolutions passées. La natalité se maintient donc à un niveau élevé.

Il y a eu 824 641 naissances en 2009, d'après les données définitives publiées en juillet 2010, soit 3 763 de moins qu'en 2008. Comparer une année 2008 bissextile à une année 2009 qui ne l'est pas explique déjà une baisse de l'ordre de 2000 naissances. Le reste est lié à la baisse du nombre de femmes en âge d'avoir les enfants, et surtout à une baisse de la fécondité moyenne. En effet, d'une année sur l'autre, ce sont les variations des taux de fécondité qui jouent, plutôt que les évolutions démographiques (effectifs et structure par âge des femmes), plus lentes.

L'observation des crises économiques passées, par exemple la faible fécondité observée dans de nombreux pays juste après la crise de 1993, ainsi que certains travaux de recherche, suggèrent que l'environnement économique peut avoir un impact sur la fécondité, avec généralement un an de retard (*France, portrait social 2009*).

Si les naissances mensuelles de 2009 sont toutes du même ordre de grandeur que les naissances de 2008, à l'exception de mai (mai 2008 était en effet exceptionnellement élevé en comparaison des mois de mai des vingt années précédentes), début 2010, les naissances ne sont pas non plus très différentes de celles des deux années précédentes ; elles sont même en nombre légèrement plus élevées qu'en 2009.

#### Nombre de naissances en 2008, 2009 et 2010 pour chaque mois de l'année



Champ : France

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

en effet de ses voisins par un nombre plus réduit de femmes n'ayant aucun enfant (de l'ordre de 10 %, contre plus de 20 % en Allemagne) et un nombre plus important de familles nombreuses.

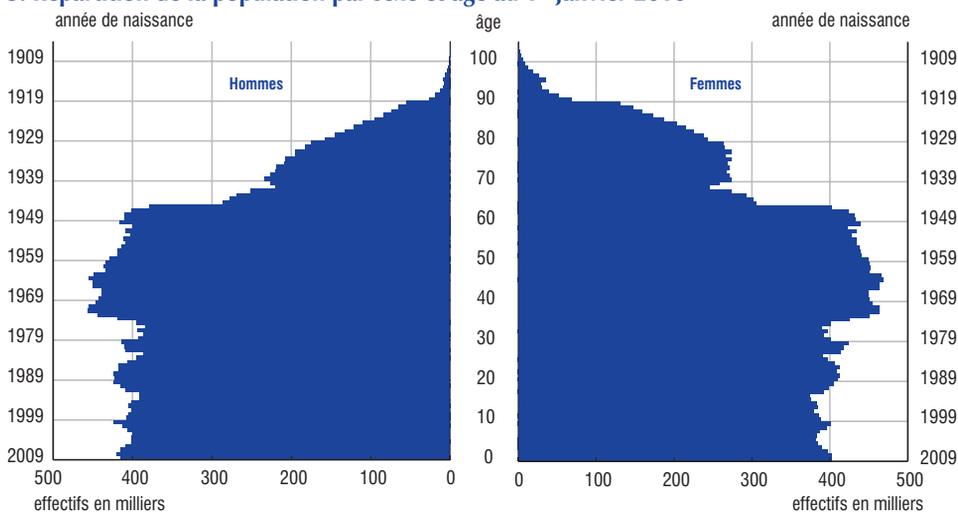
La sur-fécondité des mères immigrées ou étrangères n'explique que marginalement la forte fécondité française. En effet, si l'indicateur conjoncturel de fécondité des femmes de nationalité étrangère (3,51 en 2006) est supérieur à celui des françaises (1,89 pour la même année), les femmes étrangères ne représentent que 7 % des femmes de 20 à 40 ans. De ce fait, leur fécondité n'augmente la fécondité moyenne que de 0,1 enfant par femme, mais contribue à ce que la part des naissances de mère étrangère (13,2 % en 2009) soit supérieure à la part des femmes étrangères dans la population. Cette part est très variable d'une région à l'autre ; elle est maximale en Guyane où 53,5 % des bébés nés en 2009 ont une mère étrangère et en Île-de-France (26 % des bébés nés en 2009 ont une mère étrangère).

### L'espérance de vie continue à progresser

L'espérance de vie a progressé de deux mois en 2009, toujours sur le rythme de deux à trois mois par an qu'elle connaît depuis au moins dix ans. En 2009, elle est estimée à 84,5 ans pour les femmes, une des plus élevées en Europe, et à 77,8 ans pour les hommes (dans la moyenne européenne).

Le nombre de décès dépend de l'espérance de vie (ou plus exactement des taux de mortalité par âge) mais aussi de la structure de la population française (figure 3). Il s'élève à 548 000 pour 2009 (d'après les données définitives publiées en octobre 2010), soit un niveau proche des années précédentes. Cette stabilité apparente des décès résulte en fait de deux effets opposés : une population plus nombreuse et plus âgée a entraîné 13 500 décès supplémentaires par rapport à 2008, mais cet effet démographique a été presque compensé par la baisse de la mortalité à chaque âge<sup>2</sup>.

### 3. Répartition de la population par sexe et âge au 1<sup>er</sup> janvier 2010



2. La baisse des taux de mortalité par âge entre 2008 et 2009 a été mécaniquement favorisée par le fait que 2009 succédait à une année bissextile.

L'allongement de la durée de la vie et l'arrivée des premières classes d'âge du *baby-boom* au-delà de 60 ans expliquent la hausse de la part des plus de 60 ans dans la population. Cette part va encore fortement augmenter dans les années à venir avec le vieillissement des classes d'âges du *baby-boom* (nées entre 1946 et 1974) (encadré 2). Le nombre de décès va donc augmenter, et le solde naturel décroître.

Encadré 2

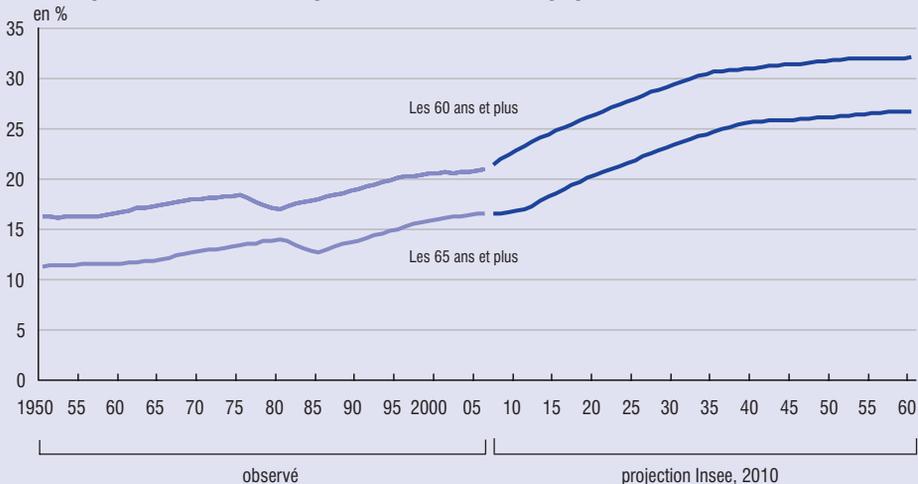
### Un tiers de la population aura plus de 60 ans en 2060

En 2060, la France métropolitaine compterait 73,6 millions d'habitants, soit 11,8 millions de plus qu'en 2007. C'est le résultat d'un exercice de projection réalisé par l'Insee en 2010 qui consiste à retenir des hypothèses sur l'évolution de la fécondité, de la mortalité et des flux migratoires d'ici 2060 et à en déduire la population correspondante. Il s'agit ici des résultats de la projection dite « centrale », obtenus en prolongeant pour la période 2007-2060 les évolutions passées sur la mortalité et en retenant des niveaux pour la fécondité (1,95 enfant par femme) et le solde migratoire (+ 100 000 habitants en plus par an) proches des valeurs actuelles. À lui seul, le nombre de personnes de 60 ans et plus augmenterait de 10,4 millions entre 2007 et 2060. En 2060, 23,6 millions de personnes seraient âgées de 60 ans ou plus, soit une hausse de près de 80 % par rapport à 2007.

L'accroissement sera le plus fort en début de période jusqu'en 2035, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses issues du *baby-boom*, nées entre 1946 et 1975. Au-delà de 2035, avec la disparition des générations du *baby-boom*, la progression de la part des 60 ans et plus retrouverait un rythme plus modéré et plus conforme à celui du passé.

La progression du poids des personnes de plus de 60 ans dans la population française est inéluctable, seule son ampleur dépend des hypothèses retenues pour la projection. En effet, les personnes qui atteindront 60 ans à l'horizon 2060 sont déjà toutes nées et la plupart vivront au-delà de 60 ans. Si l'on faisait l'hypothèse, peu probable, que les risques de décès ne baisseraient plus à l'avenir, la part des plus de 60 ans serait alors de 28 % en 2060, contre 22 % aujourd'hui et 32 % dans la projection « centrale ».

#### Part des plus de 60 ans et des plus de 65 ans dans la population



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 1950, les personnes de 60 ans et plus représentaient 16 % de la population, celles de 65 ans et plus 12 %.

Source : Insee, estimations de population jusqu'en 2006, projection de population 2007-2060 (scénario central).

## Deux pacs conclus pour trois mariages en 2009

Avec 175 000 contrats conclus en 2009, le pacs connaît une forte hausse (+ 20 %) après une année 2008 de hausse encore plus forte (+ 40 %). C'est surtout aux couples hétérosexuels que le pacs doit ce succès (95 % des pacs conclus en 2009). Avec la Belgique ou les Pays-Bas, la France est un des rares pays européens à proposer un contrat différent du mariage (il est plus centré sur le couple que sur la famille, sur l'organisation de la vie actuelle que sur l'anticipation du futur), ouvert tant aux couples homosexuels qu'hétérosexuels. La plupart des autres pays ont proposé des contrats pour les seuls couples homosexuels, voire progressivement ou directement le mariage homosexuel. Le nombre de mariages (estimé à 256 000 en 2009) continue quant à lui à diminuer. Il y a eu en 2009 deux pacs conclus pour trois mariages.

La part de personnes vivant en couple continue à diminuer, mais cette baisse ne s'observe maintenant qu'aux âges intermédiaires. Les trajectoires conjugales et les familles poursuivent leur diversification : une famille sur 5 est monoparentale et une sur 13 recomposée. Ces transformations conjugales et familiales n'ont pas freiné la natalité dans la mesure où, en France, les parents ont des enfants dans des situations familiales variées (union officialisée ou non, famille « traditionnelle » ou non, poursuite ou non de la vie professionnelle...). Ainsi, en 2009, 53 % des enfants naissent hors mariage en France (contre, en 2008, 6 % en Grèce, 22 % en Italie ou 32 % en Allemagne). ■

---

## Pour aller plus loin

### Fécondité

- Près de 10 % des femmes nées entre 1945 et 1953 et 14 % des hommes nés entre 1943 et 1951 n'ont pas eu d'enfant.  
« Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés », *France, portrait social* 2006.
- Les premières naissances des femmes ont maintenant lieu vers 28 ans (contre 24 ans dans les années 1970 et 25 ans au début du XX<sup>e</sup> siècle).  
« Pourquoi le nombre de naissances continue-t-il d'augmenter ? *Population et sociétés*, n° 454, mars 2009.
- L'apport des étrangères au taux de fécondité national est modeste (+ 0,1 enfant par femme), malgré une fécondité en hausse chez les nouveaux entrants.  
« Deux enfants par femme dans la France de 2006 : La faute aux immigrées ? » *Population et société* n° 432, mars 2007.

### Mortalité

- Le nombre de décès augmente depuis 2006, du fait de la déformation de la structure par âge de la population vers des classes d'âge de plus en plus élevées. La mortalité infantile stagne tandis que celle de nos voisins européens continue de baisser.  
« Le nombre de décès augmente, l'espérance de vie aussi », *Insee Première* n° 1318, octobre 2010.
- La différence d'espérance de vie entre homme et femme (6,7 ans en 2009) se réduit. Les femmes avaient au début des années 1950 une espérance de vie voisine de celle qu'ont les hommes actuellement.  
« La situation démographique en 2008 », *Insee Résultats* n° 109, Collection société, juillet 2010.

### Familles

- La proportion de jeunes de 20 à 24 ans en couple ne baisse plus. Celle des personnes de plus de 60 ans en couple continue d'augmenter.  
« Vivre en couple », *Insee Première* n° 1281, février 2010.
- 580 000 familles sont recomposées en France métropolitaine en 2006, soit 7,7 % des familles avec au moins un enfant mineur.  
« 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1259, octobre 2009.

### Évolution démographique

- « Bilan démographique 2009 - Deux pacs pour trois mariages », *Insee Première* n° 1276, janvier 2010.
  - « L'évolution démographique récente en France : dix ans pour le pacs », plus d'un million de contractants, *Population* n° 3, 2009.
  - « Projections de la population à l'horizon 2060 - Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », *Insee Première* n° 1320, octobre 2010.
-



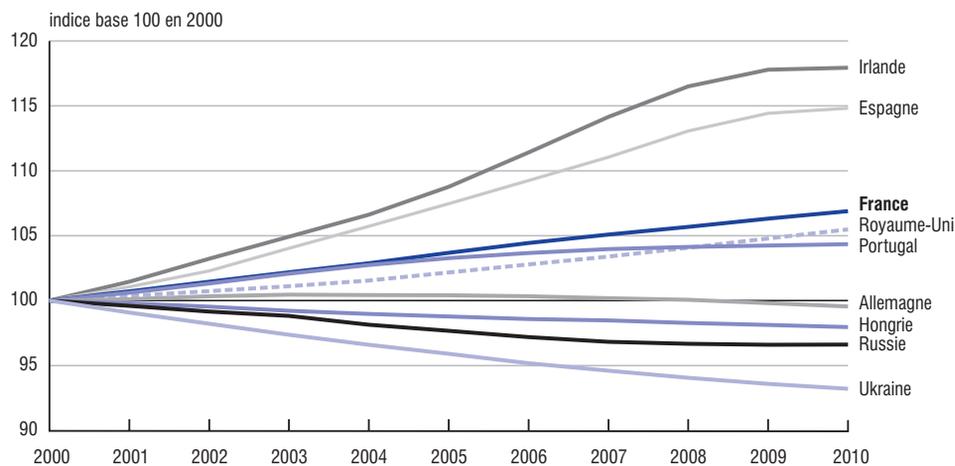
# En Europe, des dynamiques démographiques différentes

Xavier Niel\*

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population de l'Europe des 27 atteint le demi-milliard d'habitants. Mais l'accroissement de la population n'est pas uniforme et la géographie démographique européenne est en train de se transformer.**

En dix ans, les populations de certains pays ont vivement augmenté, d'autres ont reculé. Entre les 1<sup>er</sup> janvier 2000 et 2010, les populations de l'Irlande et de l'Espagne ont gagné plus de 15 %, tandis que celle de l'Allemagne a stagné (*figure 1*). Les pays les plus à l'est de l'Europe voient leur population diminuer. En termes de dynamisme de la population, depuis dix ans, la France se situe un peu au-dessus de la moyenne de l'Union Européenne, aux côtés du Royaume-Uni, du Portugal, et de l'Italie : les populations de ces pays ont toutes augmenté entre 4 % et 7 % sur dix ans.

## 1. Évolution de la population

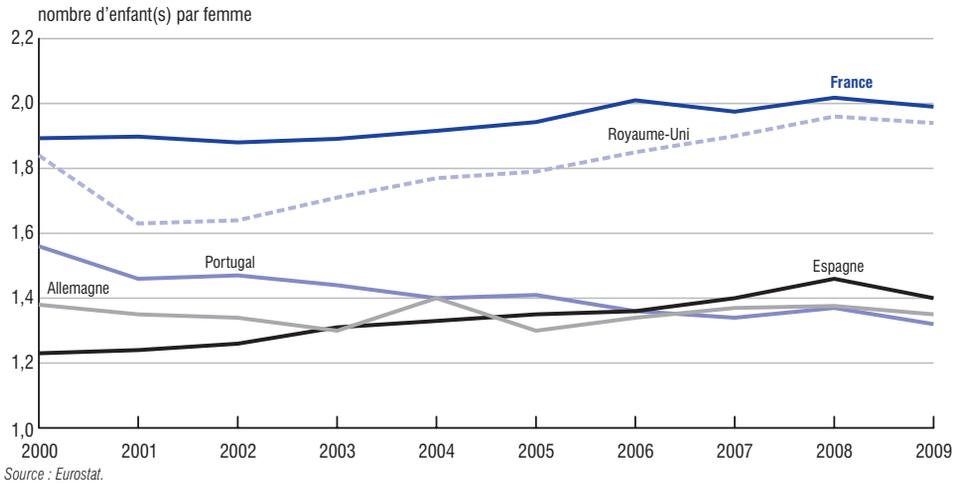


Source : Eurostat.

Ces dynamiques semblables ont toutefois comme origines des causes radicalement différentes. La très forte augmentation de la population de l'Espagne a deux origines. Essentiellement nourrie par une immigration massive depuis 2000, elle est renforcée ces dernières années par un regain de fécondité. Tout juste supérieur à 1,1 à la fin des années 1990, l'indice conjoncturel de fécondité atteint presque 1,5 en 2008 (*figure 2*). Les femmes espagnoles ont

\* Xavier Niel, Insee.

## 2. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité

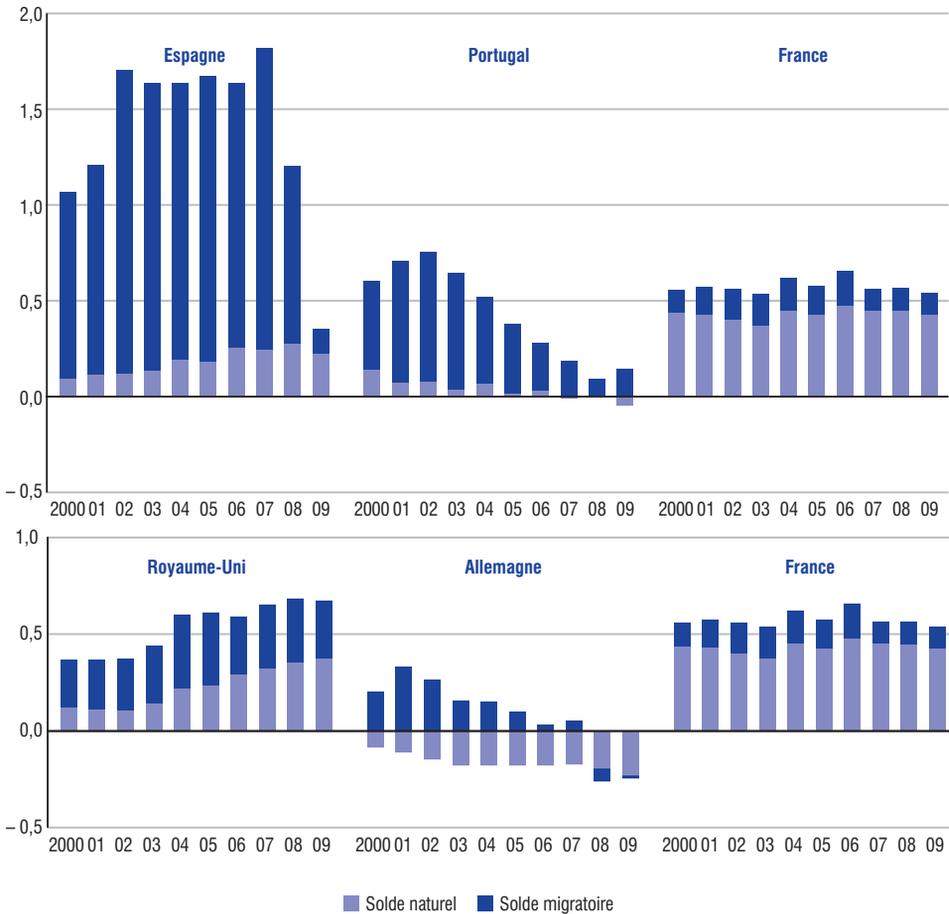


en effet cessé de reporter à plus tard les naissances de leurs enfants : l'âge moyen des femmes à l'accouchement, le plus élevé d'Europe, a cessé d'augmenter depuis quelques années et se stabilise juste au-dessous de 31 ans. L'arrêt des reports de naissances fait mécaniquement augmenter l'indice conjoncturel de fécondité espagnol. Cet indicateur reste malgré tout assez faible au regard des autres pays européens, tout comme la descendance finale des femmes espagnoles. Le solde naturel, c'est-à-dire les naissances moins les décès, est de plus en plus important en Espagne, alors que le solde migratoire a fortement diminué en 2009 (figure 3).

Le Portugal a quant à lui vu sa population quasiment stagner en 2009. L'indice de fécondité portugais est faible, et contrairement à celui de l'Espagne, il tend à décroître un peu plus chaque année ; il atteint 1,4 en 2008. L'âge à l'accouchement augmente en effet plus vite que dans beaucoup d'autres pays, indiquant que les femmes portugaises ont tendance à repousser leurs projets de maternité. En particulier, la fécondité des femmes de 25 ans baisse au Portugal alors qu'elle augmente depuis quelques années en Espagne. La natalité n'a donc, à l'inverse de celle de l'Espagne, pas pris le relais d'une immigration qui se tarit depuis 2002. La différence en termes de nombre de naissances avec l'Espagne est d'autant plus remarquable que la structure par âge de leur population féminine évolue de façon très semblable : augmentation de la part des femmes de 25 à 34 ans jusqu'en 2004, et baisse depuis. L'impact de ces mouvements sur la descendance finale future des femmes portugaises reste toutefois incertain : si le report actuel des naissances est rattrapé ultérieurement, la descendance finale ne s'en trouvera finalement pas changée.

L'accélération de la croissance de la population du Royaume-Uni a en revanche pour origine le dynamisme de sa fécondité. Son indice conjoncturel de fécondité augmente vigoureusement depuis 2002 et se rapproche de celui de la France. L'augmentation des naissances est due aux plus jeunes femmes : les femmes britanniques de 20 à 24 ans ont l'un des plus forts taux de fécondité d'Europe et, contrairement à bon nombre de pays comparables, leur proportion augmente. Le solde naturel est chaque année plus important et c'est lui qui contribue à accélérer la croissance de la population car, par ailleurs, le solde migratoire reste relativement stable. Depuis trois ans, la population du Royaume-Uni rattrape ainsi celle de la France et atteint 62,0 millions d'habitants en 2010.

### 3. Soldes naturels et migratoires nationaux



Source : France, Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population arrêtées à fin 2009 ; autres pays, Eurostat.

En France, la fécondité est supérieure à celle des autres pays européens, mais elle reste inférieure à celle de l'Islande (qui ne fait pas partie de l'Union européenne), et très proche de celle de l'Irlande. L'essentiel de l'augmentation de la population française est dû au solde naturel : la France n'est pas un pays d'immigration massive comme l'Espagne, le Portugal ou l'Italie. En Allemagne, après avoir augmenté au début des années 2000 grâce à l'immigration, la population diminue depuis quelques années. Tout concourt à faire baisser la population : un solde migratoire négatif depuis deux ans, des décès en hausse en 2007 et en 2008, des naissances en forte baisse sur 10 ans malgré la hausse récente de la proportion de femmes de 20 à 29 ans, en général les plus fécondes. ■

#### Pour en savoir plus

- First demographic estimates n° 47 (décembre 2009) Eurostat, Data in focus 47/2009.



## 8 % d'immigrés et 11 % de descendants d'immigrés

Catherine Borrel, Bertrand Lhommeau\*

**Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés progresse à nouveau et atteint 5 millions. Par ailleurs, selon les premiers résultats de l'enquête Trajectoires et Origines, en 2008, 3,1 millions de personnes âgées de 18 à 50 ans, nées en France métropolitaine, sont enfants d'immigrés. La moitié d'entre elles ont moins de 30 ans.**

Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés progresse à nouveau : en 2007, 5 millions d'immigrés vivent en France métropolitaine, soit 8 % de la population, contre 7 % en 1990. L'immigration en France est un phénomène ancien. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, 1 million d'immigrés résident en France métropolitaine (2,5 %) ; en 1954, ils sont 2,3 millions (5 %) et 4,2 millions en 1990 (7,5 %).

En 2008, les enfants des immigrés, c'est-à-dire les descendants directs d'un ou de deux immigré(s), sont 6,5 millions, soit 11 % de la population de France métropolitaine. Parmi eux, 3,1 millions sont âgés de 18 à 50 ans. La moitié de ces derniers ont moins de 30 ans, 50 % ont deux parents immigrés, 20 % sont descendants d'immigrés uniquement par leur mère et 30 % uniquement par leur père. Ces chiffres sont issus de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) qui explore l'histoire migratoire des personnes et de leurs parents.

La moitié des descendants ont un parent immigré né ailleurs en Europe. Issus d'une immigration ancienne, ils sont plus âgés que la moyenne des enfants d'immigrés : les trois quarts des descendants de 46 à 50 ans ont des parents d'origine européenne, contre trois sur dix parmi les 18-20 ans. Un quart de l'ensemble des descendants est issu de l'immigration ancienne d'Italie et d'Espagne. Parmi les plus jeunes descendants, les lignées italiennes et espagnoles sont en revanche très peu présentes. La descendance d'origine portugaise est négligeable pour les naissances antérieures au milieu des années soixante. Elle a une importance plus grande parmi les descendants trentenaires en 2008. Cette vague migratoire a toutefois été très concentrée dans le temps : la part de ses descendants décroît parmi les plus jeunes. 9 % des descendants ont un parent venu d'un autre pays de l'actuelle Union européenne,

### Repères

En France métropolitaine :

5 millions d'immigrés en 2007 dont :

- 2 millions originaires d'Europe,
- 2,2 millions originaires d'Afrique.

}

Voir fiche 2.7

6,5 millions de descendants directs d'immigrés en 2008 dont 3,1 millions de 18-50 ans :

- 1,5 million de 18-50 ans ont un parent immigré né en Europe,
- 1,3 million de 18-50 ans ont un parent immigré né en Afrique.

\* Catherine Borrel, Bertrand Lhommeau, Insee.

principalement la Pologne puis l'Allemagne. Ces descendants d'immigrés représentent 15 % des descendants plus âgés, mais seulement 5 % des jeunes adultes.

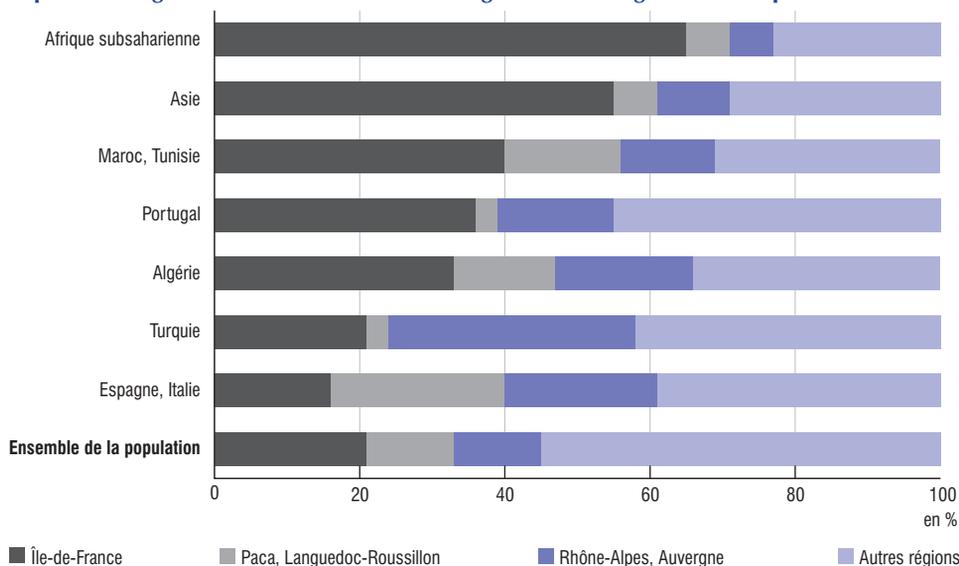
1,3 million de descendants âgés de 18 à 50 ans (quatre sur dix) ont au moins un père ou une mère originaire d'Afrique, venant d'Algérie (20 %), du Maroc ou de Tunisie (15 %) et, plus récemment, d'Afrique subsaharienne (4 %). 60 % des descendants d'Afrique subsaharienne ont moins de 26 ans. Dans les dernières décennies, l'horizon des origines des migrants s'ouvre au-delà de l'Europe et de l'Afrique. Parmi les descendants âgés de 18 à 20 ans, 18 % ont un parent venu d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Amérique (parmi les 18-50 ans, ils ne sont que 8 %). Pour 2 %, leurs parents sont originaires de Turquie, pour 4 % du reste de l'Asie, essentiellement du Cambodge, du Laos ou du Vietnam, dont la migration a été concentrée entre le milieu des années 1970 et le début des années 1980. Les enfants des immigrés venus d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Amérique forment une population très jeune : 60 % sont âgés de moins de 26 ans.

## Un tiers des descendants directs d'immigrés vivent en Île-de-France

La répartition géographique des immigrés et des descendants d'immigrés est proche, mais la concentration sur le territoire de ces derniers est moins accentuée (*figure*). 32 % des descendants directs d'immigrés, âgés de 18 à 50 ans, sont franciliens. Les jeunes descendants d'immigrés y sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que leurs aînés. Ainsi, 37 % des franciliens âgés de 18 à 20 ans sont descendants d'immigrés, contre 8 % des 41-50 ans. Le Nord - Pas-de-Calais est la seule région où la part des descendants parmi les plus jeunes (7 %) est légèrement inférieure à celle parmi les plus âgés (8 %).

Les flux migratoires les plus récents sont davantage concentrés sur l'Île-de-France : la région concentre les deux tiers des descendants d'Afrique subsaharienne. Cette concentration reproduit fidèlement celle des immigrés de même origine. Cependant, bien que très récente,

### Répartition régionale des descendants d'immigrés selon l'origine de leurs parents



Champ : population âgée de 18 à 50 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Lecture : 16 % des descendants d'au moins un parent d'origine espagnole ou italienne habitent en Île-de-France.

Sources : Ined et Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008.

la migration d'origine turque apparaît spécifique : seul un cinquième des descendants vit en région parisienne. Ils sont davantage présents dans les régions frontalières de l'Est de la France : un cinquième en Alsace, en Lorraine et en Franche-Comté et un tiers en Rhône-Alpes et en Auvergne.

Pour les migrations plus anciennes venues de l'Europe du Sud, les descendants sont installés majoritairement dans les régions proches du pays d'origine de leurs parents : 58 % des descendants d'Italiens et d'Espagnols vivent ainsi dans le Sud de la France. ■

---

### Pour aller plus loin

- En 2008, 2,15 millions d'immigrés avaient un travail en France (8,4 % de l'emploi, contre 7,4 % en 2005), mais leur taux de chômage est proche du double de celui des non-immigrés.  
« L'insertion professionnelle des immigrés en 2008 », *Infos migrations* n° 14, février 2010.
  - Les immigrés éprouvent souvent des difficultés avec la langue française, même si cela ne constitue pas forcément une gêne pour travailler.  
« Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee Première* n° 1262, novembre 2009.
  - Un tiers des descendants d'immigrés de 18 à 50 ans vivent en Île-de-France.  
« Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première* n° 1287, mars 2010.
  - Le niveau de diplôme des descendants directs d'immigrés est légèrement plus faible que celui des Français de parents français.  
« Les descendants d'immigrés », *Infos migrations* n° 15, juillet 2010.
  - Les hommes et femmes ayant un parent immigré originaire du Maghreb ont un taux d'emploi bien inférieur à ceux dont les parents sont français de naissance, et cet écart ne s'explique que très partiellement par leur profil (diplôme, etc.).  
« Les écarts de taux d'emploi selon l'origine des parents : comment varient-ils avec l'âge et le diplôme ? », dossier de cet ouvrage.
  - Un peu moins de 14 % des personnes âgées de 18 à 50 ans déclarent avoir vécu des discriminations : elles sont 26 % chez les immigrés, 24 % chez les fils ou filles d'immigrés et 10 % chez les autres.  
« Les discriminations : une question de minorités visibles », *Population et société*, n° 466, Ined, avril 2010.
-



## Depuis 25 ans, combien de temps passe-t-on à l'école ?

Cédric Afsa, Olivier Lefebvre\*

**Dans les conditions actuelles de la scolarité en France, un jeune de 15 ans devrait passer encore un peu plus de 6 ans dans le système éducatif. C'est presque un an et demi de plus qu'en 1985. Cette augmentation traduit la très large diffusion du baccalauréat, suivi le plus souvent d'études supérieures.**

**En effet, de 1985 à 1995 le taux d'accès au baccalauréat a plus que doublé : en France métropolitaine, 29 % d'une génération obtenait le baccalauréat en 1985, 62 % dix ans plus tard. Cette démocratisation rapide s'est logiquement accompagnée d'une augmentation des durées des scolarités dans l'enseignement secondaire. La diffusion du baccalauréat a permis celle des études supérieures : ces nouveaux bacheliers ont pour la plupart continué leurs études, ce qui a contribué à augmenter d'un an environ la durée moyenne passée dans le supérieur.**

**Depuis 1995, la durée de scolarité dans l'enseignement secondaire a diminué, conséquence d'une fluidification accrue des parcours (moins de redoublements pour la même proportion de diplômés). Elle n'a que très peu évolué dans le supérieur mais la part d'une génération titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur continue de progresser.**

Aujourd'hui, un peu moins d'un quart de la population française est en train d'étudier. Sur les 64,4 millions de résidents en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer, 15 millions - soit 23,3 % - sont, à l'automne 2009, scolarisés ou en apprentissage dans un établissement de formation initiale. Un peu moins de 45 % d'entre eux sont sur les bancs de l'école primaire, un peu moins de 40 % fréquentent un établissement du second degré (collège, lycée, etc.), les autres suivent des études supérieures. Le taux de scolarisation des moins de 30 ans, c'est-à-dire la part des personnes de moins de 30 ans qui sont en cours d'études initiales, s'élève à 60 %. C'est 4 points de plus qu'en 1985.

Cette augmentation globale de 4 points masque des évolutions très contrastées, au sein même du système éducatif, durant le dernier quart de siècle. C'est ce que montre l'analyse conjoncturelle de la scolarisation en France métropolitaine<sup>1</sup> sur les 25 dernières années,

### Repères

- 15 millions d'élèves, apprentis ou étudiants à la rentrée 2009 en France :  
39 % des jeunes de 18 à 25 ans sont encore scolarisés. *voir fiche 2.2*
- le taux de réussite au bac est de 86,2 % en 2009. *voir fiche 2.3*
- la part des jeunes d'une génération qui sortent du système éducatif sans diplôme est de 10 %, celle qui sort diplômée du supérieur de 41 %.
- la dépense intérieure d'éducation représente 6,9 % du PIB en 2009. *voir fiche 2.4*
- la dépense intérieure de recherche et développement représente 2,1 % du PIB en 2008. *voir fiche 2.5*

\* Cédric Afsa, Depp ; Olivier Lefebvre, SIES.

1. Les données pour les départements d'outre-mer ne sont disponibles que depuis 2000. Par souci de cohérence sur la période étudiée, on s'en tiendra dans l'article à la France métropolitaine.

analyse qui s'appuie sur un indicateur synthétique résumant, année après année, la situation scolaire des jeunes : l'espérance de scolarité à 15 ans. L'espérance de scolarité à 15 ans estime le nombre d'années qu'un jeune de 15 ans, qui se trouve donc au terme de la scolarité obligatoire, peut espérer passer dans le système éducatif compte tenu des taux de scolarisation observés l'année de ses 15 ans (*encadré*). De même que l'espérance de vie à la naissance estime le nombre d'années qu'un nouveau né peut s'attendre à vivre compte tenu de la situation sanitaire et sociale prévalant à sa naissance, l'espérance de scolarité à 15 ans estime la durée (résiduelle) de vie scolaire attendue ou « espérée » par un jeune de 15 ans. Cet indicateur peut évoluer sous l'effet de plusieurs facteurs : le temps mis à terminer les études secondaires, la probabilité d'engager des études supérieures, et la durée de ces études, le cas échéant. Par commodité de langage, on parlera souvent, dans cet article, de durée moyenne de scolarité ou de durée des études plutôt que d'espérance de scolarité.

*Encadré*

### Définitions et Méthodes

**Proportion de bacheliers dans une génération :** proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux. Les âges pris en compte dans ce calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu, pour ces dernières, d'une scolarité décalée d'un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés.

#### Mesurer la durée de scolarité

Il y a deux moyens de mesurer la durée de scolarité d'un jeune. La première consiste à observer une cohorte d'enfants nés une même année (*i.e.* une génération) jusqu'à ce que tous soient sortis du système éducatif. On en déduit la durée moyenne des études qu'ils ont effectivement suivies, durée qu'on peut comparer entre générations. L'avantage de la méthode est d'obtenir des durées réelles. L'inconvénient majeur est qu'il faut attendre longtemps, le temps que tous les jeunes concernés aient, au moins dans leur quasi-totalité, fini leurs études. Par exemple, on ne connaîtra la durée de scolarité de la génération 2007 (qui entre cette année en maternelle) qu'à la fin des années 2030.

L'autre solution est de calculer une durée de scolarité non pas d'une génération donnée mais de l'ensemble des jeunes en études une année

donnée. C'est l'espérance de scolarité. Il s'agit d'une durée fictive qui s'obtient à partir des taux de scolarisation par âge. Rappelons que le taux de scolarisation à 18 ans, par exemple, s'obtient en rapportant l'effectif des jeunes âgés de 18 ans qui sont en formation initiale à l'effectif total des jeunes de 18 ans. Pratiquement, cette durée de scolarité estimée l'année *a* s'obtient simplement en additionnant les taux de scolarisation par âge observés l'année *a*. Elle s'interprète comme la durée moyenne de scolarité d'une génération fictive de jeunes qui connaîtraient tout au long de leur scolarité les taux de scolarisation par âge observés l'année *a*. Contrairement à la méthode précédente, cette méthode a l'avantage de fournir « en temps réel » un indicateur de scolarité qui revêt de ce fait un caractère conjoncturel. L'inconvénient est que la durée est fictive, qu'elle repose sur l'hypothèse – forte – que les taux de scolarisation sont stabilisés.

Au lieu de faire ce calcul sur la totalité de la scolarité, on peut calculer une durée d'études du jeune au-delà de ses 15 ans, c'est-à-dire à partir du moment où la scolarité n'est plus obligatoire. On parle alors d'espérance de scolarité à 15 ans (*figures 1 et 2*). Les termes du débat que l'on pose entre durée d'études par génération et durée d'études conjoncturelle sont les mêmes que ceux du démographe lorsqu'il utilise l'indicateur de descendance finale (*i.e.* le nombre d'enfants qu'auront eus les femmes d'une même génération) d'une part, et l'indice conjoncturel de fécondité d'autre part.

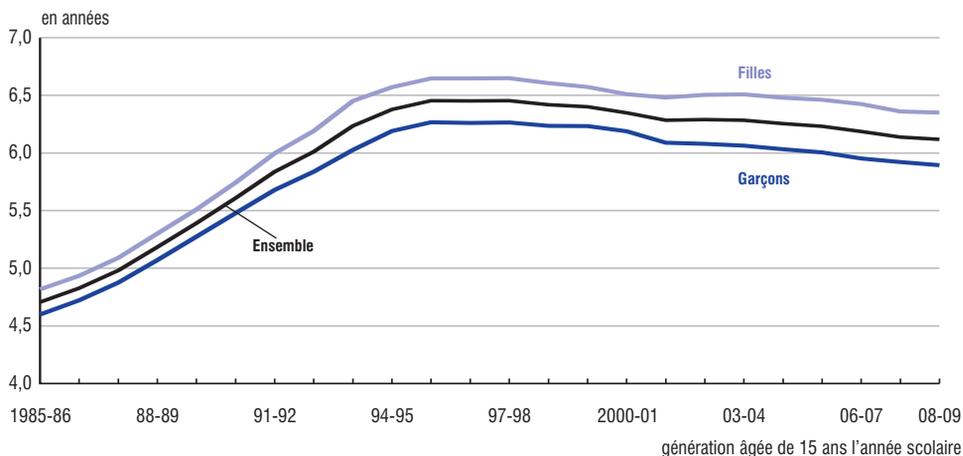
## Depuis 1985, le temps passé à l'école a d'abord nettement augmenté, mais il diminue lentement depuis une quinzaine d'années

Deux grandes périodes se dégagent sur les 25 dernières années (figure 1). Dans un premier temps, du milieu des années 1980 jusqu'à la seconde moitié des années 1990, la durée moyenne passée à l'école a augmenté sensiblement : elle a gagné 1,7 année sur 10 ans<sup>2</sup>. Il faut y voir les effets d'une politique éducative volontariste. C'est en effet au milieu des années 1980 qu'a été lancé le mot d'ordre « 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat », qui sera repris ultérieurement dans les deux lois d'orientation de 1989 et 2005. Dans un second temps, entre la fin des années 1990 et aujourd'hui, la durée moyenne de scolarité a reculé, lentement mais régulièrement. Ce recul, somme toute modeste, ne signifie pas pour autant une baisse tendancielle du niveau d'éducation en France (cf. *infra*).

Que ce soit pour les filles ou pour les garçons, les tendances observées sont les mêmes. Néanmoins, l'espérance de scolarité à 15 ans a progressé plus vite pour les premières. En 1985, les filles avaient déjà des scolarités plus longues que les garçons mais l'écart s'est accentué sur la période. Il a doublé en 25 ans, pour s'établir aujourd'hui à 0,5 année environ au bénéfice des filles.

Aujourd'hui, un jeune de 15 ans peut s'attendre à prolonger ses études d'un peu plus de 6 ans en moyenne, dont 60 % du temps (3,6 ans) au collège ou au lycée, et 40 % dans l'enseignement supérieur<sup>3</sup>. Cette durée totale et cette décomposition entre temps passé dans le secondaire et temps passé dans le supérieur ont évolué au fil du temps, la part du supérieur s'accroissant sur la période.

### 1. Espérance de scolarisation à 15 ans selon le sexe



Champ : France métropolitaine.

Lecture : un élève de 15 ans scolarisé en 1985-1986 pouvait espérer passer encore 4,7 années dans le système éducatif.

Note : l'âge est défini en différence de millésime à la rentrée de l'année scolaire.

Sources : Depp ; SIES ; Insee.

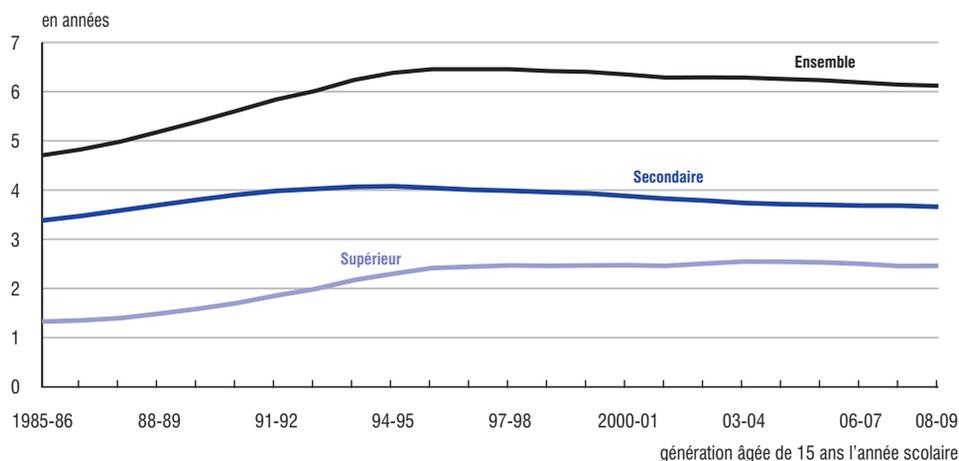
2. Cette période a été analysée par ailleurs [Durier et Poulet-Coulibando, 2004 ; Durier, 2006].

3. Pour être précis, les apprentis du niveau secondaire sont comptabilisés avec les collégiens et lycéens, les apprentis du supérieur avec les étudiants.

## Entre 1985 et 1995, de plus en plus de scolarités complètes dans le secondaire

La durée de scolarité dans le secondaire a augmenté entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990 : + 0,7 année en l'espace de 10 ans (figure 2). Cette évolution s'explique essentiellement par deux facteurs. Le premier est l'achèvement de la « réforme Haby » qui, en 1975, instaurait le principe du « collège unique ». Le début des années 1980 marque ainsi la quasi disparition de l'orientation précoce, en fin de cinquième, vers des filières conduisant à l'apprentissage. Davantage d'élèves se sont donc présentés aux portes du lycée et y ont entamé (et terminé pour la majorité) une scolarité. Le second facteur est la mise en place en 1987 du baccalauréat professionnel qui a conduit de nouvelles générations d'élèves à prolonger leurs études secondaires.

### 2. Espérance de scolarisation à 15 ans dans l'enseignement secondaire ou supérieur



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 1985, un élève de 15 ans avait en moyenne devant lui 4,7 années d'études, dont 3,4 années dans l'enseignement secondaire et 1,3 année dans le supérieur.

Note : l'âge est défini en différence de millésime à la rentrée de l'année scolaire. Les valeurs peuvent être légèrement différentes de ce qui a été publié par ailleurs. L'écart s'explique par la révision des séries démographiques consécutive au changement du mode de recensement de la population.

Sources : Depp ; SIES ; Insee.

## Depuis 1995, les redoublements sont moins fréquents, donc les scolarités moins longues

Plus surprenante *a priori* est la diminution tendancielle, sur les 15 dernières années, du temps passé au lycée. À première vue, elle n'est pas cohérente avec la poursuite de la baisse des sorties sans qualification du système de formation initiale (c'est-à-dire des élèves qui sortent au niveau du collège ou qui arrêtent leurs études au cours de la première année du second cycle professionnel). Leur nombre est aujourd'hui estimé à environ 5 % d'une génération, contre 8 % au milieu des années 1990 (et 25 % dans les années 1970) [Dubois et Léger, 2010]. Cette baisse devrait se traduire mécaniquement par un séjour plus long des élèves dans l'enseignement secondaire. Or, ce n'est pas ce que l'on constate. Cela étant, les effectifs en jeu (un peu moins de 40 000) pèsent peu eu égard aux quelques 2,2 millions de lycéens. En

conséquence, l'effet qui serait imputable à la baisse des sorties sans qualification est probablement marginal.

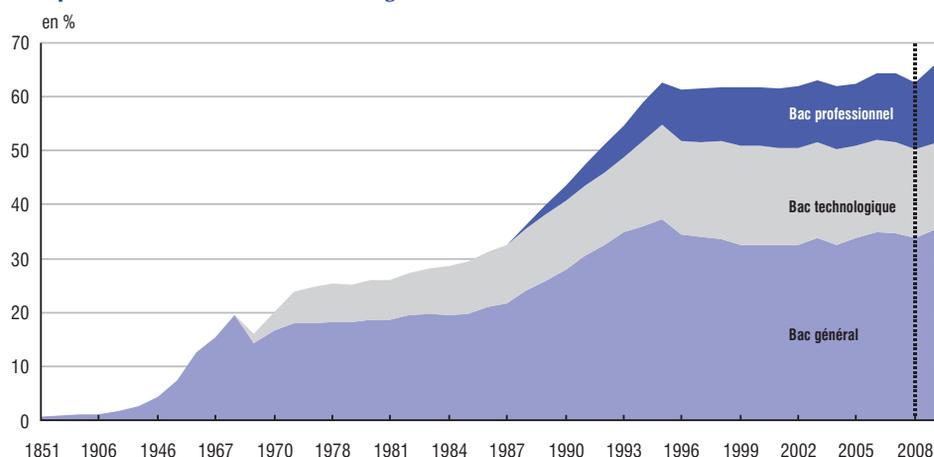
La diminution du temps passé au lycée peut s'expliquer par une tendance qui, elle, joue négativement sur la durée moyenne des études dans le secondaire. Il s'agit de la baisse des redoublements, qui a été particulièrement marquée au cours des 15 dernières années, surtout dans l'enseignement général et technologique : le taux de redoublement en seconde a diminué de 5 points pour s'établir à 11,6 % en 2009 ; en terminale, il a été divisé par deux (8,6 % aujourd'hui). Ainsi, la diminution de la durée des études dans le secondaire depuis 1995 traduit avant tout une fluidité accrue des parcours. Pour autant, on ne constate pas de baisse du niveau de sortie : la part des 20-24 ans qui ont au moins un diplôme du secondaire (baccalauréat, CAP ou BEP) oscille autour de 82 à 83 %, et ce depuis une dizaine d'années. Pour mémoire, ce pourcentage s'établissait à 60 % au début des années 1980.

### 1985-1995 : davantage de bacheliers, donc davantage d'étudiants dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, l'espérance de scolarité résulte de deux facteurs : la probabilité d'un jeune à s'engager dans l'enseignement supérieur et la durée de ses études, le cas échéant. C'est le premier, la propension à poursuivre des études supérieures, qui a été le facteur déterminant des évolutions de l'espérance de scolarité ces 25 dernières années. Celle-ci a nettement augmenté de 1985 à 1995, suivant la diffusion très large du baccalauréat ; depuis 1995, elle est quasiment stable.

Entre 1985 et 1995, la part des titulaires du baccalauréat dans une génération (*encadré*) a augmenté très fortement : elle a doublé en 10 ans, passant de 29 % en 1985 à 62 % en 1995 (*figure 3*). Cette progression spectaculaire résulte d'une part de la création du baccalauréat professionnel en 1987 (celui-ci attire 8 % d'une génération en 1995), d'autre part de la

### 3. Proportion de bacheliers dans une génération



Champ : France métropolitaine.

Note : il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux. À partir de 2008, les effectifs dans une génération sont issus du recensement en continu : c'est ce que symbolise le trait en pointillés.

Sources : Depp ; SIES ; Insee.

diffusion des baccalauréats déjà existants, qu'il s'agisse des baccalauréats technologiques (18 % d'une génération en 1995 contre 10 % en 1985) ou généraux (37 % contre 20 %).

Pour la plupart, ces jeunes bacheliers ne se sont pas arrêtés au baccalauréat. Au milieu des années 1990, environ 9 bacheliers sur 10 poursuivaient leurs études au-delà du baccalauréat, essentiellement dans l'enseignement supérieur. C'était le cas pour la quasi-totalité des bacheliers généraux (96 %), pour une très large majorité des bacheliers technologiques (87 %) et pour un peu moins d'un tiers (29 %) des bacheliers professionnels [Lemaire, 2010]. Au total, un peu plus de la moitié d'une génération accédait à l'enseignement supérieur au milieu des années 1990 contre environ un quart 10 ans plus tôt. La forte hausse du nombre de bacheliers sur la période s'est donc naturellement traduite par une hausse de l'espérance de scolarité dans l'enseignement supérieur à 15 ans. De fait, celle-ci a gagné un peu plus d'un an (2,4 années contre 1,3) entre 1985 et 1995 et les effectifs du supérieur ont progressé de près de 60 %.

## Depuis 1995, l'espérance de scolarisation dans le supérieur se maintient

Depuis 1995, l'espérance de scolarisation dans le supérieur a très peu évolué : en faible progression de 1995 à 2004, elle a même très légèrement baissé depuis cette date. En effet, sur cette période, le pourcentage d'une classe d'âge poursuivant des études supérieures a cessé de progresser : la probabilité d'être bachelier n'a plus augmenté et la part de ceux qui continuent leurs études dans le supérieur est demeurée constante (autour de 85 %). Ces taux restent différents selon les baccalauréats (figure 4) : la poursuite d'études dans le supérieur est quasi-systématique après un baccalauréat général et très fréquente après un baccalauréat technologique. Elle a continué d'augmenter après un baccalauréat professionnel (47 % des bacheliers professionnels de 2008 continuent leurs études dans le supérieur, notamment par la voie de l'alternance, contre 29 % en 1996). Toutefois, comme elle est toujours moins fréquente que pour les bacheliers généraux et technologiques, et que la part des titulaires d'un baccalauréat professionnel a régulièrement augmenté (passant de 14 % en 1995 à 20 % en 2008), le taux global de poursuite d'études dans le supérieur n'a pas progressé.

### 4. Évolution des poursuites d'études des bacheliers selon le type de baccalauréat

en %

	Ensemble des bacheliers			Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Bacheliers professionnels	
	2008	2002 <sup>1</sup>	1996 <sup>2</sup>	2008	1996 <sup>2</sup>	2008	1996 <sup>2</sup>	2008	1996 <sup>2</sup>
<b>Poursuite d'études supérieures</b>	<b>85</b>	<b>84</b>	<b>85</b>	<b>95</b>	<b>96</b>	<b>85</b>	<b>87</b>	<b>47</b>	<b>29</b>
Université (hors IUT)	31	34	40	46	56	13	20	5	6
<i>dont : L1</i>	24	30	36	35	50	12	19	5	6
<i>PCEM/PCEP</i>	7	4	4	11	6	1	1	-	-
CPGE	8	7	8	13	12	2	1	-	-
IUT	9	10	9	11	10	10	11	1	1
STS	23	24	21	8	9	46	49	39	21
Autres formations supérieures	14	9	7	17	9	14	6	2	2
<i>dont formation en alternance</i>	6	5	3	1	1	8	4	20	10
<b>Formations non supérieures</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Non poursuite d'études</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>45</b>	<b>63</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

1. Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

2. Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).  
Champ : France métropolitaine.

Sources : DGESIP/DGRI-SIES; panel de bacheliers 2008, et suivi après le baccalauréat d'élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 (panel 1995) et 1989 (panel 1989).

Quant à la durée des études supérieures, une fois celles-ci engagées, elle est fonction du cursus choisi mais aussi de la fluidité du parcours (redoublements, réorientation, etc.), voire, conjoncturellement, de l'état du marché du travail. Il est difficile de faire la part entre ces différents facteurs dans l'évolution constatée (quasi-stabilité depuis 1995). Tout au plus peut-on constater que deux d'entre eux jouent à la hausse sur le moyen terme : les jeunes sont de plus en plus nombreux à déclarer qu'ils souhaitent mener des études longues et les cursus proposés sont plus longs qu'avant (mise en place du cursus Licence-Master-Doctorat, poursuites plus fréquentes après un diplôme universitaire technologique ou un brevet de technicien supérieur). Parallèlement, les actions menées dans le cadre du Plan Licence ou de la réforme de la première année de santé, et visant à faciliter les réorientations précoces, pourraient jouer en faveur d'une fluidification accrue des parcours.

## **Les durées de scolarité baissent un peu depuis 2004 mais pas le niveau d'éducation**

Sur la période 1985-1995, l'augmentation du temps passé à l'école s'est traduite par une élévation assez nette des niveaux de diplômes ; c'est ce que l'on constate sur les générations qui ont terminé leurs études. Par exemple, 28 % des personnes nées entre 1966 et 1970 sont titulaires d'un diplôme du supérieur ; elles sont 42 % pour la génération 1976-1980. En revanche, la faible diminution des durées de scolarité depuis quelques années ne se traduit pas par une baisse du niveau d'éducation. Les générations plus récentes n'ont pas toutes fini leurs études mais les proportions estimées de bacheliers parmi elles ne baissent pas et la part (estimée) des diplômés du supérieur a même encore progressé d'un peu plus de deux points depuis 2005 : elle s'élève à 44,7 % en 2008 contre 42,5 % en 2005. La relation entre le temps passé à l'école et le niveau de diplôme n'est pas linéaire : elle dépend des redoublements, des réorientations et des filières suivies. Ainsi par exemple, les filles, qui ont en espérance des scolarités à peine plus longues que celles des garçons (d'une demi-année), finissent nettement plus souvent diplômées [Lutinier, 2010] : dans les générations récentes, plus de la moitié d'entre elles finissent leur scolarité diplômées de l'enseignement supérieur, contre moins de 40 % des garçons. ■

---

## Pour aller plus loin

- Les élèves en difficulté scolaire interrompent désormais plus tard leurs études, mais 140 000 d'entre eux sortent encore sans diplôme.  
« La baisse des sorties sans qualification : un enjeu pour l'employabilité des jeunes », *Les Notes d'Information* n°10-12, Depp, août 2010.
  - Le niveau d'étude des jeunes Français a beaucoup progressé entre 1985 et 1995, et s'est stabilisé ces dernières années.  
« Les progrès de la scolarisation des jeunes de 1985 à 2003 », in « Données Sociales – La société française », *Insee Références*, édition 2006.
  - Dans les années 1980 et 1990, l'allongement de la durée des études a été plus marqué pour les filles parce qu'elles choisissent plus fréquemment des formations générales en fin de troisième.  
« Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002 », *Économie et Statistique* n°378-379, Insee, 2004.
  - L'évolution des orientations prises par les bacheliers au cours des dix dernières années se caractérise principalement par une diminution de leurs inscriptions en licence au profit d'écoles recrutant après le baccalauréat dans des domaines très variés.  
« Que deviennent les bacheliers après leur bac ? Choix d'orientation et entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2008 », *Note d'Information Enseignement Supérieur & Recherche* n° 10-06, DGRI/DGESIP SIES, 2010.
  - À la rentrée 2009, on dénombrait 2 316 000 étudiants dans l'enseignement supérieur français. Ils n'ont jamais été aussi nombreux. Majoritaires parmi les étudiants, les jeunes filles présentent des taux d'accès au diplôme plus élevés que les jeunes gens.  
« Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2009 : la plus forte progression depuis 1993 », *Note d'Information Enseignement Supérieur & Recherche*, DGRI/DGESIP SIES, à paraître.
  - La moitié des bacheliers provient aujourd'hui de familles dans lesquelles aucun des parents n'était titulaire de ce diplôme.  
« Les bacheliers de « première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions ? », in « France, portrait social », *Insee Références*, novembre 2009.
  - Depp, *Repères et Références Statistiques*, septembre 2010.
-